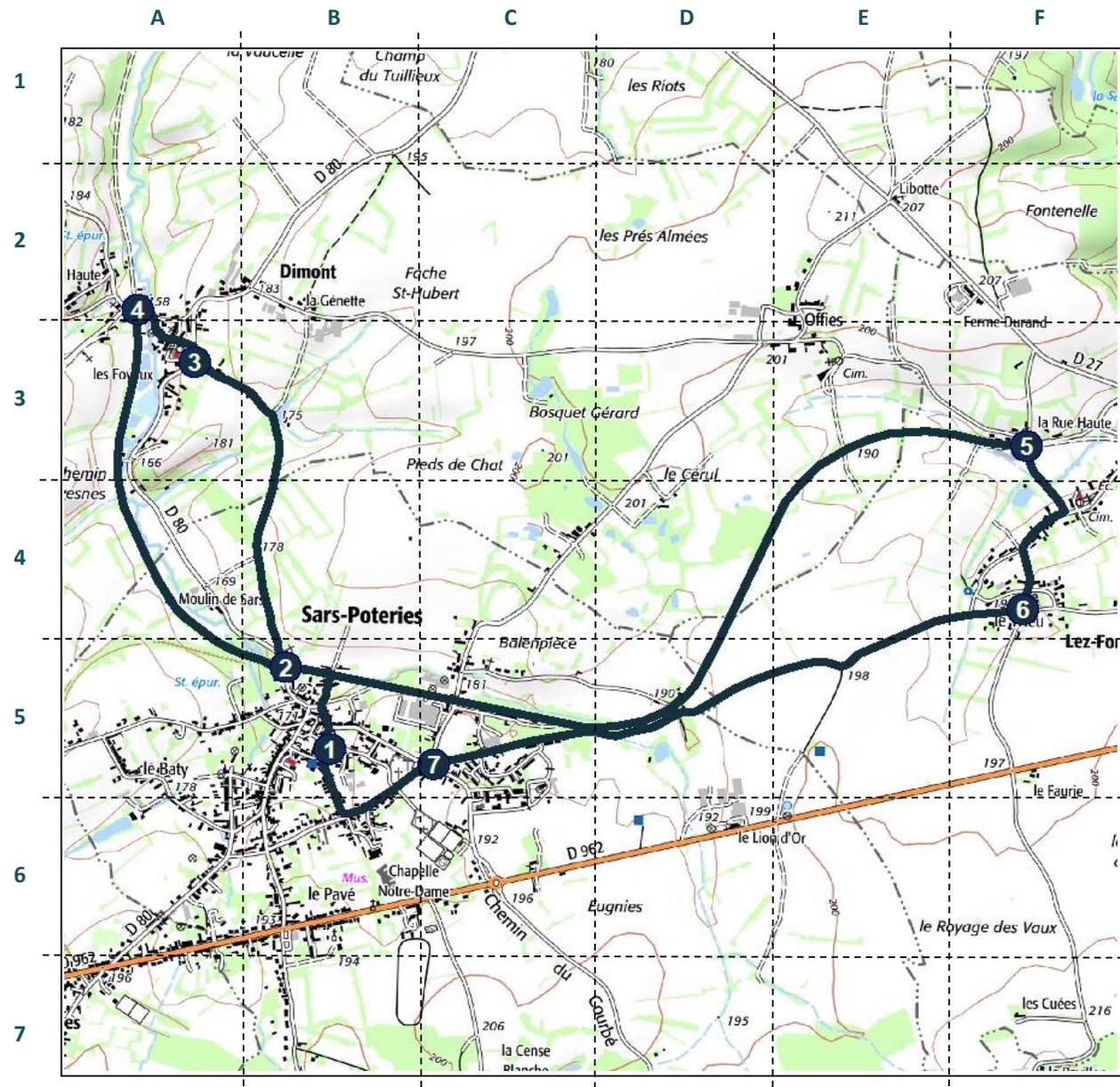


Le circuit du verre

(9 Km 500 - 3 h 00)

Départ : Place de l'église SARS-POTERIES

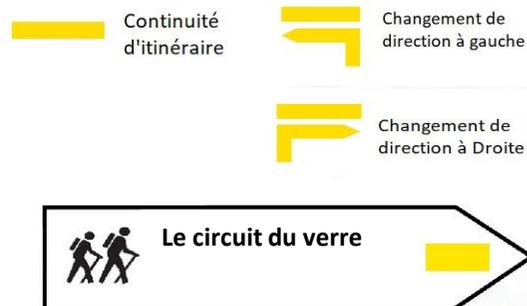
1. Dos à l'entrée de l'église, partez à droite sur la rue de l'église. Dirigez-vous à gauche vers le Menhir puis à droite sur la rue Potier. Vous empruntez alors à gauche sur une centaine de mètres l'ancienne voie ferrée, reconvertie en chemin de randonnée par le Département du Nord (Voie Verte de l'Avesnois).
2. A l'intersection, bifurquez à droite et montez le sentier qui passe devant un oratoire. Vous cheminez alors dans la campagne vallonnée et boisée jusqu'à Dimont, niché dans le creux du vallon.
3. A la route macadamisée, prenez à droite puis de suite à gauche. Descendez la route qui traverse le village aux maisons traditionnelles de pierre bleue et de brique.
4. Après le pont, virez à gauche sur la Voie Verte. Empruntez cette voie dédiée à la promenade pédestre, équestre et cyclotouristique sur 4 km. Vous rencontrez plusieurs intersections, traversez prudemment.
5. Aux premières maisons, quittez la Voie Verte et descendez à droite la petite route qui vous mène au centre du village de Lez-Fontaine. A l'entrée du village, tournez à droite, puis à gauche pour monter la rue du Général De Gaulle jusqu'au théâtre de verdure que vous contournez.
6. Après le théâtre de verdure, tournez à droite sur la rue de Sars-Poteries. Cheminez sur cette petite route jusque Sars-Poteries que vous apercevez au loin.
7. A l'entrée du village, traversez et poursuivez en face sur la rue Pasteur. Longez le cimetière puis prenez à droite la rue Anatole France qui vous ramène au parking de départ.





Suivez le guide!

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



Le circuit du verre

(9 Km 500 - 3 h 00)

Départ : Place de l'église SARS-POTERIES



- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers
- Protégez la faune, la flore et l'environnement; emportez vos déchets.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires(améliorations, déviations pour cause de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou fiche), contactez le DEPARTEMENT du NORD, Direction de l'environnement, hôtel du Département 59047 LILLE CEDEX (+33 3 59 73 58 14) ou faites une déclaration SURICATE : <https://sentinelles.sportsdenature.fr/>

Avis du Randonneur :

Ce circuit relie deux vallées et emprunte en grande partie la Voie Verte de l'Avesnois, site dédié à la promenade non motorisée, cycliste, piétonne et équestre ; faites preuve de courtoisie vis-à-vis des autres usagers. Les rues de villages partent à la rencontre d'un patrimoine architectural fort, typique de l'Avesnois. Praticable en toute saison. Une visite du musée départemental du verre s'impose et complètera la découverte des lieux.